

Juin 2014



ÉDITORIAL

SOMMAIRE

- ◆ *Editorial du Président Daniel ROLAND*
- ◆ *Le Mot du Président du Conseil Général du Gers*
- ◆ *Le Mot du Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations du Gers*
- ◆ *En Direct du C.N.O.S.F*
Toutes les médailles françaises aux JO de Sochi
Jean-Claude KILLY quitte le Comité International Olympique
Egalité Femmes/Hommes
Passer d'une nation de sportifs à une nation sportive
- ◆ *Avec le Ministère des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports*
Mme Najat VALLAUD-BELKACEM nouvelle Ministre des Sports
Projet de loi sur le sport abordé au Conseil d'Etat.
Mouvement associatif, grande cause nationale 2014
Nouveau Code Mondial antidopage
- ◆ *La vie du C.D.O.S 32*
Assemblée Générale Ordinaire du CDOS 32
Le Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2014
Commission Féminine
Commission Médicale
Commission Sports de Pleine Nature
Commission Schéma des Equipements Sportifs du Département du Gers
Commission Sport et Handicap
- ◆ *Les Représentations et Missions*
Les Consultations Partenariales et de Coordination
- ◆ *A l'Honneur*

Sport : Devenir et Avenir !

Dans la conjoncture actuelle, le domaine des sports apparaît comme un domaine médian et une sorte d'enjeu entre les grands secteurs. Pourtant dans ce domaine, on peut y trouver des expressions de substitution à travers lesquelles il se maintient.

Toutefois, on peut craindre que demain, ce domaine soit pris dans une oscillation entre l'indifférence et différence. Cette oscillation fondamentale est aussi ce qui garantira les nouvelles orientations et adaptations.

Cette ouverture au changement qui mène le sport à un effort institutionnel, reste cependant incertain et fragile.

« Faire du sport un élément central d'un projet de société dont les effets seront ressentis à long terme, suppose de créer à tous les niveaux de décision et dans tous les domaines un réflexe sport, comme l'indique la feuille de route du CNOSF ».

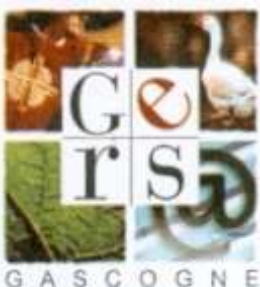
Comme le sport est devenu un vecteur important de socialisation, d'éducation et de santé et qu'il représente une filière économique à part entière drainant des milliers d'emplois, nous devons, soucieux du devenir du sport, poser un regard sur les grandes mutations en cours pour en comprendre les enjeux à venir et anticiper au mieux sur les prochains objectifs.

Il ne faut pas confondre le sport professionnel qui a une certaine valeur marchande et destiné à faire du profit et le sport amateur qui se bat chaque jour avec ses problèmes pour faire survivre leurs clubs, et qui favorise avant tout la convivialité, l'épanouissement individuel et le respect d'autrui.

Le sport des clubs, le sport scolaire et même le sport de masse ont besoin de ressources financières pour exister. Le véritable problème réside donc dans les moyens que les clubs possèdent pour ne pas franchir « la ligne jaune » car les textes légifèrent mais imposent des limites au fonctionnement de nos structures.

Une nouvelle Loi sera proposée par le Ministère au CNOSF et sera, j'ose l'espérer, favorable au mouvement sportif pour que d'une situation de compromis on ne passe à une situation de compromission, ce qui aurait pour conséquence de mettre en danger la vie des clubs.

« Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre » (P. de Coubertin).



G A S C O G N E

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU GERS

Dans une société de plus en plus fragilisée, le sport représente plus que jamais une formidable occasion de se ressourcer et d'aller à la rencontre d'autres passionnés.

Je suis très fier de la vitalité du sport dans notre département. C'est la victoire collective de l'ensemble des comités départementaux. Chacun dans leur discipline, ils ont su créer les conditions de cet essor.

Une fois de plus, je veux saluer le travail fédérateur du CDOS et de ses dirigeants. Au moment où le Conseil Général a entrepris la promotion des sports de pleine nature, le soutien du CDOS sera décisif. J'ai bon espoir, qu'ensemble, nous développons de nouvelles disciplines parfaitement adaptées à notre département rural.

Le bonheur est dans le pré. Faites y du sport !

Jean-Pierre PUJOL

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA DDCSPP DU GERS

Plaidoyer...

En tant que directeur de la DDCSPP en charge du sport pour tous je suis très attentif à tout ce qui touche au sport en général et à l'activité physique sous toutes ses formes qui me paraissent être en complète métamorphose. La question du devenir du sport au niveau local fait partie de mes interrogations. Ma réflexion a été nourrie par les retours que j'ai des rencontres annuelles que nous organisons entre l'Etat et le mouvement sportif.

Elles viennent récemment de nous livrer nombre d'informations susceptibles d'établir une photo aussi précise que possible et tout du moins réaliste, de l'état du sport et de l'activité physique dans notre département.

Sans être exhaustif, j'ai tenté de lister ce qui me semble revenir dans les constats de nos interlocuteurs :

- La cohabitation entre le sport de compétition et le sport pour tous est difficile. Le nombre et l'état des installations nécessitent de faire un choix. En l'état actuel des choses le choix se porte vers le sport de loisirs, moins exigeant en qualité des installations et en créneau d'utilisation des équipements. Ceci s'accompagne d'une perte de licenciés dans beaucoup de disciplines et dans certaines catégories (celles qui intègrent les ados en particulier).
- Des demandes de plus en plus centrées sur le loisir, avec un refus des contraintes d'engagement mais c'est une caractéristique qu'on retrouve aussi dans l'évolution du bénévolat associatif : Un bénévolat en grande difficulté dans le monde associatif mais encore préservé dans le secteur du sport.
- Des moyens financiers en diminution ou en réorientation des accompagnements fédéraux inégaux et des équipements territoriaux en nombre et qualité différentes selon les territoires.

Pour terminer ce tour d'horizon, je reviendrai sur l'image que véhicule nos « champions ». Il me semble que nous sommes souvent trop loin de l'exemplarité nécessaire dans le haut niveau. Dès lors, nous manquons de référentiel pour nos jeunes, incluant des valeurs, mais aussi des perspectives.

La liste pourrait sans doute s'allonger, et nombre de dirigeants expriment être proche de la rupture, mais ils expriment aussi une haute idée du rôle que pourrait avoir le sport dans notre société et donc une motivation extrêmement forte dans ce qu'ils font.

Le **modèle sportif** évolue, vite très vite et est il encore un modèle ? Les hommes et les femmes porteurs de la dynamique, ne se sont pas adaptés ou n'ont pas eu le temps de s'adapter et sont en perte de repères.

Mon propos a pour simple objet de témoigner simplement de ce que je vois et entends dans une société qui évolue très vite et amène à une perte de repères, la vitesse d'évolution étant antagoniste avec la possibilité d'adaptation que nous avons. Et pourtant la grande évolution de la vie nous apprend que l'évolution des systèmes ne doit pas faire peur ; elle est même nécessaire à la survie des systèmes et à leur adaptation à un environnement lui-même changeant ; pour cela l'évolution ne doit pas être subie mais comprise, conduite et maîtrisée.

Ce constat pourrait être le point de départ d'une réflexion collective, qui pourrait avoir comme finalité la création d'un nouveau paradigme pour le sport et le sport gersois en particulier.

L'idée d'une table ronde départementale rassemblant tous ceux qui contribuent au développement du sport gersois : élus, dirigeants, enseignants, éducateurs, entrepreneurs, responsables marketing pourrait être promue.

Peut être pourrions nous ensemble donner au sport gersois une vision plus prospective ?

Redéfinir nos orientations en relation avec les moyens disponibles ?

Innover en matière d'accueil, de pratique ?

Fédérer autour de l'emploi, de l'animation, être force de diagnostic et de proposition dans le domaine des équipements ?

Créer un événementiel consistant et développer des partenariats attractifs ?

.../...

Il me semble qu'ensemble nous pourrions ouvrir de nouvelles pistes, et créer de nouveaux espoirs pour les citoyens de notre département.

Il me semble aussi, que le mouvement sportif départemental possède toutes les compétences et les motivations pour inventer le modèle qui convient le mieux à notre département.

Il me semble enfin que le total des ressources disponibles devrait être supérieur à la simple compilation des données recueillies. C'est la force du travail en réseau qui serait alors en action.

Vous l'aurez compris, je plaide en faveur **d'un travail en commun** sur des **préoccupations encore très individuelles** à ce jour.

Dominique CHABANET

EN DIRECT DU C.N.O.S.F

Toutes les médailles françaises aux JO de Sotchi

Jeux Olympiques d'hiver de Sotchi (7 au 23 février 2014)



La France décroche 15 médailles olympiques, 4 en or, 4 en argent, 7 en bronze sur ces Jeux Olympiques d'hiver, ce qui la classe à la 10ème place au tableau des médailles.

Or

Biathlon	12,5 km Poursuite H	Martin FOURCADE
Biathlon	20 km individuel H	Martin FOURCADE
Ski Acrobatique	Ski cross H	Jean-Frédéric CHAPUIS
Surf des Neiges	Snowboard Cross H	Pierre VAULTIER

Argent

Biathlon	15 km Mass Start H	Martin FOURCADE
Ski Acrobatique	Half Pipe F	Marie MARTINOD
Ski Acrobatique	Ski cross H	Arnaud BOVOLENTA
Ski Alpin	Slalom géant H	Steve MISSILIER

Bronze

Biathlon	12,5 km Poursuite H	Jean-Guillaume BEATRIX
Saut à Ski	Tremplin Normal individuel F	Coline MATTEL
Ski Acrobatique	Half Pipe H	Kévin ROLLAND
Ski Acrobatique	Ski cross H	Jonathan MIDOL
Ski Alpin	Slalom géant H	Alexis PINTURAUULT
Ski de Fond	4x10 km H	Robin DUVILLARD - Jean-Marc GAILLARD - Maurice MANIFICAT - Yvan PERILLAT BOITEUX
Surf des Neiges	Snowboard Cross F	Cloé TRESPEUCH



Jeux Paralympiques d'hiver de Sotchi (7 au 16 mars 2014)

La France décroche la 5e place dans ce tableau des médailles des Jeux paralympiques avec 12 médailles dont 5 en or.

Or

Ski alpin	Descente dames debout	Marie BOCHET
Ski alpin	Slalom Super G dames debout	Marie BOCHET
Ski alpin	Slalom Géant dames debout	Marie BOCHET
Ski alpin	Super Combiné dames debout	Marie BOCHET
Ski Alpin	Slalom Géant dames debout	Vincent GAUTHIER-MANUEL

Argent

Ski Alpin	Slalom hommes debout	Vincent GAUTHIER-MANUEL
Ski Alpin	Slalom Super G dames debout	Solène JAMBAQUE
Surf des Neiges	Snowboard Cross dames debout	Cécile HERNANDEZ-CERVELLON

Bronze

Ski Alpin	Descente hommes debout	Vincent GAUTHIER-MANUEL
Ski Alpin	Slalom Géant dames debout	Solène JAMBAQUE
Ski de Fond	10 km hommes malvoyants	Thomas CLARION - (Guide Julien BOURLAT)
Ski de Fond	Relais ouvert 4x 2.5 km	Thomas CLARION - (Guide Julien BOURLAT) Benjamin DAVIET

Jean-Claude KILLY quitte le Comité International Olympique

A 70 ans, Le triple médaillé des Jeux de Grenoble, en 1968, Jean-Claude KILLY quitte le Comité International Olympique.

Il avait annoncé que les Jeux de SOCHI pour lesquels il était le coordinateur en chef pour le compte du CIO seraient ses derniers au sein du mouvement olympique international. Il laisse derrière lui une carrière de 50 ans d'olympisme.

D'abord en tant que sportif, puisque ses premiers Jeux sont ceux d'Innsbruck en 1964, mais ce sont ceux surtout de Grenoble qui marqueront sa carrière sportive avec le triplé olympique.

Puis en tant que Président du Comité d'organisation pour les Jeux d'Albertville en 1992.

Enfin, il intègrera le CIO en 1995 où il présidera la commission des finances, puis celle de coordination des Jeux de TURIN (2006) et de SOCHI (2014).

Parallèlement, il mène une carrière brillante d'hommes d'affaire. Il travaille successivement pour des firmes internationales et célèbres telles que Coca-Cola, Général Motors; devient Président d'Amaury Sport Organisation qui gère de grands événements sportifs: Tour de France ou bien encore le Paris Dakar.

Bien qu'il reste un Homme actif et entreprenant, il a toujours su s'arrêter au sommet de la gloire. C'est donc un choix respectueux et respecté au vu de tous les hommages qui lui sont adressés. Notamment celui du Président du Comité National Olympique et Sportif Français, Denis MASSEGLIA : « Jean-Claude Killy a pour coutume de rappeler que l'Olympisme appartient à ceux qui l'aiment. Nul mieux que lui ne saurait illustrer cette affirmation ». Il reste un des grands ambassadeurs français du mouvement olympique qui le remercie chaleureusement pour ses actions en sa faveur.

Il ne restera donc plus que deux français au sein des instances internationales olympiques : le hurdler Guy DRUT et le céiste Tony ESTANGUET.

Egalité Femmes/Hommes

Dans le cadre des travaux parlementaires pour la préparation du projet de loi concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, Denis MASSEGLIA, Président du CNOSF a envoyé une correspondance à tous les députés.

Il rappelle que « depuis 1999, le CNOSF a œuvré avec les fédérations, afin que les organisations sportives promeuvent et accroissent la place des femmes dans la société sportive. Ainsi, le CNOSF a développé un programme d'actions visant à favoriser les conditions d'accès des femmes aux postes de responsabilité, basé sur des formations, des actions de sensibilisation, la création d'outils et la participation à des réseaux internationaux sur le sujet. De plus, le rapport du CNOSF, adopté à l'unanimité des fédérations en 2012, et relatif à l'adaptation de la gouvernance de celles-ci aux enjeux de la société, a mis en évidence que la place des femmes dans les instances dirigeantes est l'un des enjeux majeurs de cette modernisation ».

Il signale la difficulté de respecter une stricte égalité de représentation hommes, femmes dans nos instances dirigeantes à une époque où le recrutement des bénévoles est un sujet préoccupant sans parler du temps nécessaire à la formation d'une personne prête à s'engager.

Aussi, le CNOSF soutient le dispositif équilibré adopté par la commission des lois et souhaite qu'il soit confirmé en séance publique. L'intérêt de ce dispositif est multiple. Il permet de réaffirmer l'objectif de parité tout en tenant compte des réalités du terrain associatif avec une certaine souplesse dans le calendrier et pour sa mise en œuvre (répartition femmes /hommes au sein des licenciés). Ainsi, ce texte permettra d'arriver aux objectifs de la loi de façon progressive et maîtrisée.

Passer d'une nation de sportifs à une nation sportive

Un projet de loi de modernisation est en cours d'élaboration pour rénover le modèle sportif français, mais selon le CNOSF « Les conditions et les modalités d'écriture de ce texte ne permettent pas la mise en place d'une gouvernance renouvelée telle que souhaitée par le mouvement sportif ».

Pour le CNOSF, c'est le modèle que l'on doit moderniser car c'est la clé d'accès à la réussite d'une ambition qui passe par l'optimisation des moyens, ceux dévolus aux équipements et aux actions que l'on doit renforcer, tandis que ceux consacrés aux services diminueraient.

Le CNOSF se dit conscient de son rôle et de sa représentativité, le mouvement sportif, tant au plan national que territorial, est prêt à assumer davantage de responsabilités dans un contexte de gouvernance renouvelée. Le projet du CNOSF qui a été élaboré et adopté à la quasi unanimité, est un « projet pour le sport français » dont l'ambition est affichée, et dont les mots clés sont : simplifier, optimiser et responsabiliser.

Pour le Président MASSEGLIA le message du CNOSF n'a pas été pris en compte pour pouvoir se doter d'un modèle sportif conforme aux évolutions d'une société dont nul ne peut nier qu'elle a été bouleversée tant par la mondialisation et les nouvelles technologies, que par le besoin légitime de bien-être et de lien social.

Mme Najat VALLAUD-BELKACEM nouvelle Ministre des Sports

Le 2 avril 2014, la Porte-parole du gouvernement sous l'ère Jean-Marc AYRAULT et Ministre des Droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM passe au Ministère des Sports sous le nouveau gouvernement de Manuel VALLS.

Najat VALLAUD-BELKACEM remplace Valérie FOURNEYRON dans un ministère à rallonge en tant que Ministre des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Elle aura en charge de conduire la loi de modernisation du sport préparée par Valérie FOURNEYRON. Avant le remaniement ministériel, le projet de loi devant être présenté d'ici cet été en Conseil des Ministres. L'ex-Ministre des Sports avait indiqué avoir réalisé "un travail prospectif sur le sport à l'horizon des vingt ou trente prochaines années, et une analyse comparée des modèles en vigueur dans plusieurs Etats."

Vous trouverez une présentation de ce projet de loi dans le document qui suit.

Lors de la présentation de son budget 2014, l'ex-ministre avait donné ses priorités budgétaires pour cette année : l'accès au sport, pour tous ; le sport comme outil de santé publique ; le rayonnement de la France sur la scène sportive internationale ; l'accompagnement individualisé des sportifs de haut niveau ; une attention accrue à la lutte contre le dopage en France, à l'international et à la lutte contre les matchs truqués.

Monsieur Thierry BRAILLARD est nommé Secrétaire d'Etat aux Sports

Cet avocat de profession âgé de 50 ans est un fervent supporteur de l'Olympique Lyonnais. Il a participé au groupe de travail pour un « Football durable » piloté par Mr Jean GLAVANY.

Projet de loi sur le sport abordé au Conseil d'Etat.

Le dernier Conseil national du sport du 30 janvier s'est penché sur le projet de loi du sport avec la présentation des grandes orientations par Madame Valérie FOURNEYRON, alors Ministre en charge des Sports.

L'ANDES (l'Association Nationale des Elus en charge du Sport) a fait part de sa première contribution à ce projet de loi lors de cette plénière qu'elle officialisera très prochainement.

Voici une synthèse de ces premières orientations par thème.

Les Fédérations : Autonomie et partage des responsabilités.

La tutelle de l'Etat sur les fédérations serait abrogée avec la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles, et d'une contractualisation sur les engagements et les moyens de chacun des signataires.

Les conventions d'objectifs devront inclure des missions de service public portant sur l'éthique, le sport pour tous et la lutte contre les inégalités, les missions éducatives, sociales et citoyennes du sport.

Il est proposé que toute association sportive affiliée à une fédération sportive soit dispensée d'agrément préfectoral.

Une exigence de représentation équilibrée des femmes et des hommes sera bientôt fixée par la loi.

Les collectivités territoriales : la reconnaissance de la place et du rôle des collectivités territoriales dans le sport.

Le rôle des collectivités territoriales sera reconnu dans la mise en œuvre des politiques sportives. Sur ce point, l'ANDES a rappelé les dépenses sportives annuelles consacrées aux activités sportives par les collectivités territoriales (10.7 Mds €) et la propriété de plus de 80% des installations par les communes.

La prochaine loi de décentralisation abordera la question de la clause de compétence générale et de compétence exclusive, avec la clarification des interventions des différents niveaux de collectivités, ainsi que l'application de la notion de chef de file selon les domaines.

La mise en place d'une conférence territoriale du Sport serait chargée d'élaborer des schémas d'orientation, et d'accroître la lisibilité et la cohérence des interventions entre les différents acteurs du niveau local (collectivités, mouvement sportif déconcentré...).

L'articulation du sport avec les autres politiques publiques dont l'éducation et la santé.

L'importance du sport scolaire et universitaire sera réaffirmée avec la facilitation de l'intervention des éducateurs sportifs dans les établissements du premier degré, et la mise à disposition par convention des installations des collèges et lycées pour les associations sportives.

L'accès à la pratique sportive pour tous sera facilité par la simplification de la délivrance des certificats médicaux ainsi que l'encouragement à la pratique d'une activité physique dans un cadre thérapeutique.

Les enjeux de la régulation du sport professionnel.

La nécessité de réguler ce secteur a été réaffirmée avec la proposition de l'obligation de la fonction de régulation pour les Fédérations, qui ont une discipline relevant d'un secteur professionnel.

L'encouragement et la clarification du système de solidarité entre les clubs professionnels et le sport amateur a été mis en avant par Madame La Ministre.

Le calendrier du projet de loi est le suivant : (source Andes : Association Nationales des élus en charge du sport)

Mi-avril : Dépôt au Conseil d'Etat

Mai : Conseil des Ministres

Automne lecture du Parlement.



Grande cause nationale 2014: soutien du gouvernement à la vie associative

Valérie FOURNEYRON, alors Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, a présenté une communication en Conseil des Ministres sur la politique du gouvernement en faveur de la vie associative, à l'occasion de la signature par le Premier Ministre, d'une nouvelle Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, les associations (représentées par le Mouvement associatif) et les réseaux de collectivités territoriales (AMF, ARF, ADF, AMGVF, RTES)

Cette Charte rénovée reconnaît le rôle essentiel et pourtant souvent méconnu que les associations jouent dans la société civile, au service de l'intérêt général. Elle associe les collectivités territoriales qui seront désormais, et pour la première fois, aux côtés de l'État, parties prenantes de cet acte de reconnaissance.

La nouvelle Charte intègre plusieurs axes pour refonder les bases d'un partenariat équilibré entre les associations et les collectivités. Une conférence nationale de la vie associative sera organisée dans la continuité des engagements de la Charte.

Depuis mai 2012, le Gouvernement œuvre à sécuriser et à rénover le cadre de collaboration et de contractualisation entre collectivités publiques et associations, afin de répondre au besoin de sécurité juridique des collectivités dans leur capacité à nouer des partenariats avec les acteurs associatifs.

Le projet de loi relatif à l'Economie Sociale et Solidaire, porté par l'ancien Ministre Délégué chargé de l'ESS, Benoît HAMON, adopté en première lecture au Sénat en novembre 2013, intègre ainsi, pour la première fois, une définition légale de la subvention. L'adoption de cette disposition constitue un message fort de reconnaissance de l'initiative associative et permettra aux collectivités publiques de mieux partager la légitimité du subventionnement aux associations. Ce projet de loi comporte également un nombre important de dispositions visant à mieux encourager le modèle de développement économique des associations en sécurisant leur cadre juridique, et en amplifiant et diversifiant leurs sources de financement : meilleure attractivité des titres associatifs, simplification et sécurisation du régime des fusions et scissions entre associations, possibilité pour toutes les associations d'intérêt général de recevoir et de gérer des donations et des legs ; autorisation pour les associations reconnues d'utilité publique d'effectuer tous les actes de la vie civile, y compris acquérir et gérer des immeubles sans rapport avec leur objet.

Une nouvelle circulaire relative aux relations entre associations et pouvoirs publics, sera également signée au printemps 2014, pour faciliter la compatibilité du modèle français de la subvention avec le cadre communautaire. Un chantier interministériel autour de la simplification de la vie associative, notamment la co-instruction des demandes de subvention entre l'Etat et les collectivités, sera engagée en 2014.

La fonction économique des associations, qui constituent le premier employeur du secteur de l'ESS, a été par ailleurs consolidée à travers l'adoption en 2012, d'une mesure d'allègement de 14 000 euros sur la taxe sur les salaires, favorisant ainsi les petites associations employeurs. Ce dispositif, qui représente un effort annuel de 314 millions d'euros pour l'Etat, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

En matière d'engagement bénévole, le Gouvernement s'attache à promouvoir les nouvelles formes de participation associative et les dynamiques intergénérationnelles, grâce à la montée en charge du service civique, au soutien à la création d'associations de jeunes et à la reconnaissance de la validation des acquis de l'expérience (VAE) associative dans les parcours scolaires et universitaires. Le Gouvernement a également initié un chantier visant à renforcer l'engagement associatif des actifs qui se traduira par une meilleure reconnaissance des compétences acquises par l'engagement associatif dans les parcours professionnels, et par la promotion des dispositifs de soutien à l'engagement initiés par les entreprises.

Enfin, en cohérence avec cette politique, le Gouvernement a décidé d'attribuer le label de la Grande Cause nationale 2014 à l'engagement associatif, qui sera portée par le Mouvement associatif.

(Source : Ministère des droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports)

Nouveau Code Mondial antidopage

La quatrième Conférence mondiale sur le dopage dans le sport se tenait à Johannesburg, en Afrique du Sud, mi-novembre. Une nouvelle version du Code mondial antidopage, "plus claire, plus lisible et plus efficace", a été adoptée et entrera en vigueur le 1er janvier 2015.

Les points principaux :

► La prise en compte des preuves indirectes et le pouvoir d'enquête. La lutte contre le dopage pourra s'appuyer sur des méthodes non analytiques (témoignages, documents, aveux etc.).

► Des contrôles plus intelligents

À partir renseignements collectés, les laboratoires et organisations antidopage auront désormais des indications claires quant aux substances et méthodes interdites les plus utilisées dans certains sports. Ils pourront ainsi mieux cibler les analyses et accroître leur efficacité. Mise en place du passeport biologique et augmentation des contrôles inopinés

► Des sanctions plus dissuasives

En cas de violation des règles antidopage, la suspension passera de deux à quatre ans et s'élargira aux complices du tricheur.

► Un délai de prescription étendu

► L'environnement du sportif mieux pris en compte

► Une indépendance accrue de la lutte contre le dopage

Les agences antidopage pourront exercer davantage de contrôles lors des compétitions internationales et seront responsables de la gestion des résultats.

(Pour plus d'information, retrouvez cette actualité sur le site du Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative)



LA VIE DU C.D.O.S 32

Assemblée Générale Ordinaire du CDOS 32



Elle s'est tenue le 21 février 2014 au restaurant la Hournère à Marsan sous la Présidence de Monsieur Daniel ROLAND qui ouvre sa première Assemblée Générale depuis son élection l'année passée.

Il remercie les personnalités présentes : Dominique CHABANET (Directeur DDCSPP), Yvan DELBOSC (CROS Midi-Pyrénées), Abdellatif BENJEDDOUR (Mairie d'Auch), Salvator POTENZA (Président OMS d'Auch) et excuse Alain SORBADERE qui n'a pu venir nous rejoindre. 40 comités sur 48 adhérents au CDOS sont venus participer aux travaux.

Présentation du rapport moral par le Président

Daniel ROLAND rappelle que le Gers représente un peu plus de 58 000 licenciés dont environ 16 000 féminines et quelques 35 000 bénévoles, ce qui classe notre département en 8^{ème} position au niveau national (licenciés/population).

Il s'agit d'amener le sport à jouer un rôle central au sein de la société de demain en faisant évoluer sa gouvernance. Ceci, en accordant aux collectivités territoriales la place qui leur revient tout en assurant une plus grande autonomie, plus de responsabilités et une capacité d'initiatives accrues.

Cette détermination est à développer dans l'apport économique du sport et sa capacité de création d'emplois. Il faudra également poursuivre le développement du sport féminin avec ses spécificités. Tout cela en faisant de l'activité physique et sportive un enjeu de santé publique.

Dans ce programme pluridimensionnel, l'attention sera portée vers la jeunesse avec pour perspective de développer la pratique sportive des enfants, des adolescents et des jeunes adultes en accompagnant les clubs qui s'investiront dans les programmes d'égalité des chances.

Cette vie sportive totalement ancrée dans la société apporte des vertus telles : insertion, intégration, égalité des chances sans oublier la lutte contre ses dérives : discriminations, violences, incivilités, tricherie, dopage.

Le sport doit être considéré comme un investissement et non comme une charge. Il est un levier de croissance économique et de progrès social. Sa transversalité fait que le sport c'est bien plus que du sport.

Pour le CNOSE, il faut « passer d'une Nation de Sportifs à une Nation Sportive ».

Présentation du rapport d'activités par Julien PELLICER Secrétaire Général du CDOS qui énonce tous les points évoqués dans ce rapport qui est distribué à tous les représentants des Comités présents.

Il donne ensuite la parole aux Présidents des Commissions pour une présentation de leur activité durant l'année 2013.

- | | |
|--------------------------------------|------------------|
| • Commission lettre du CDOS | Daniel ROLAND |
| • Commission Féminine | Daniel ROLAND |
| • Commission Médicale | Jacques BRUSSIAU |
| • Commission Sports de Pleine Nature | Rémi BROUARD |
| • Commission CRIB | Jean-Luc DAVEZAC |
| • Commission Equipements Sportifs | Julien PELLICER |
| • Commission Sport et Handicap | Ingrid HENTGES |

Rapport à consulter dans son intégralité dans le dossier de l'Assemblée Générale.

Le rapport financier est présenté par Bernadette VILLAIN TURLET en l'absence excusée de Patrick ROGER qui a préparé le document financier pour cette Assemblée Générale.

Daniel ROLAND soumet au vote les trois rapports. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Election de 2 nouveaux membres au Comité Directeur Il s'agit de :

Francis LE BAILLY, Vice-président du CD Handisport et membre du Comité Régional Handisport. Il est un habitué du CDOS car déjà administrateur lors des trois derniers mandats auprès de Jacques GEISSELHARDT.

Albert CARRER, Président du Club de Judo de Fleurance depuis 2009. Commissaire Sportif Régional, il est mandaté par le CD Judo pour représenter la discipline auprès du CDOS.

Ces deux nouveaux membres sont élus au Comité Directeur du CDOS à l'unanimité.

Après l'intervention des personnalités, Daniel ROLAND procède à la lecture du palmarès et à la remise des récompenses du Concours Femmes et Sport pour l'année 2013

Prix « Femmes et Sport »

AVEZAC Fanny : l'OIS de l'Isle-Jourdain
GACHADOUAT Sylvie : CPEMG d'Auch

Prix « Femmes et Bénévolat »

ZAMMIT Yannick Moulis : Pelote Basque de Masseube
BACCARINO FORTUNE Odile : EPGV et CODERS de Preignan

Prix « Egalité au Féminin »

DESCOUENS Marie-Christine du Football club de l'Isle-Jourdain et membre du district
MALIBOS André : Vol à voile de Nogaro.

Prix « Coup de Cœur »

BOSQUE Caroline : Equipe dirigeante féminine du FCAG
DELPECH Odette : Tir à l'Arc Sport Adapté (centre des thuyas)

Fonds Régional des Petits Equipements des Clubs 2014

Cela fait maintenant 16 ans que ce dispositif d'aide aux clubs pour l'achat de petit matériel sportif a été instauré.

Depuis le début, le CDOS est partenaire de la Région pour diffuser, traiter, instruire et faire une proposition de répartition de l'enveloppe qui est de 77 500 € pour le Département.

Quelques critères à respecter pour faire une demande :

- Le club doit être agréé Jeunesse et Sports.
- Le budget ne doit pas dépasser 25 000 € en dépenses.
- Le club doit posséder une école de jeunes ou mener des actions pour ces derniers.
- Il doit être affilié à une Fédération agréée par le Ministère des Sports.

A la date limite des retours des dossiers le 4 novembre 2013 nous avons enregistré 104 dossiers. A la suite de cela, une commission départementale du CDOS s'est réunie pour faire une proposition financière pour les clubs répondant aux critères d'attribution.

A son tour le Conseil Régional a étudié cette proposition et a validé l'octroi d'une subvention pour 100 clubs soit 32 disciplines concernées .



Commission Féminine

Ci-après le programme non définitif de la journée de la Femme 2014

Aviation au Féminin

Journée du sport au féminin

Du rêveà la passion

Vous avez envie de pratiquer un sport de nature ?

Avion, planeur, ULM

Faites-vous plaisir !

Venez vous initier au pilotage c'est facile !

Vol de découverte gratuit pour les féminines

Samedi 15 mars 2014 de 10 heures à 17 heures

Avec l'Aéro-Club du Bas Armagnac

Sur l'Aérodrome de Nogaro

Une visite des installations et des équipements de l'Aéro-Club était organisée par des bénévoles du club, suivie d'un vol de découverte gratuit au choix en avion ou bien en planeur ou bien en ULM.

Un pilote expérimenté a proposé un petit briefing, a présenté la machine, les commandes de vol et les instruments du tableau de bord.

Quelques sauts en parachute en tandem ont été proposés à un tarif préférentiel à celles qui l'ont souhaité.

Dans le même temps, des vidéos relatives au vol à voile et au vol moteur ont été présentées dans le bâtiment d'accueil de l'Aéro-Club.

Bowling et Sports de Quilles

Quilles au Maillet : championnat départemental qualificatif féminin du 04 Mai au 09 Juin 2014.
Championnat de France Individuel féminin le 10 Août 2014 à Barcelonne du Gers.
Pour la coupe de France des clubs d'Avril à Septembre 2014, une féminine est obligatoirement dans la composition de l'équipe du club.

Escrime

« FEMMES d'EPEE »

Cercle d'Escrime et de Pentathlon Moderne Gascon

Cette manifestation va rassembler du 7 mai au 22 juin 2014 une dizaine de femmes désireuses de découvrir l'Escrime par une initiation à l'épée, arme non conventionnelle où il s'agit tout simplement de toucher le premier.

Entraînements tous les mercredis de 20h à 22h au Gymnase Carnot avec Baptiste LEGERON spécialiste d'Escrime artistique.

Ces séances regroupent les membres du club, ceux de l'association d'Artagnan de Lupiac et toutes personnes intéressées par cette pratique.

Cette initiative se terminera le 22 juin 2014 à l'occasion du 51ème challenge d'Artagnan sur les Allées d'Etigny où une piste sera réservée à ces dames désireuses d'en découdre en duel en une seule touche.

Contact Maître BOUZOU : 05.62.05.02.65.

Pétanque et Jeu Provençal

Journée des Féminines

A Bezolles, Samedi 17 mai 2014

Ouverte aux féminines licenciées ou non licenciées

Organisée par la Commission Féminine du C.D32

Programme :

14 h Accueil

Concours Amical en 4 parties

18 h Remises des récompenses

20 h Repas de clôture

Repas offert à toutes les participantes

Cette journée était consacrée aux féminines licenciées ou non licenciées

Tennis

Tennis Club de Masseube

Samedi 26 avril, à l'occasion de la journée de la Femme, deux animations étaient proposées par le TCM.

Une rencontre de Beach Tennis était organisée par le Comité Départemental de Tennis (doubles hommes et doubles dames)

Sur cette même journée, le Tennis Club de Masseube organisait une manifestation se déroulant sur un principe de matchs amicaux en doubles mixtes où tout le monde pouvait participer. La programmation des matchs s'est faite sur toute la journée.

Repas en commun le midi pour celles et ceux qui le souhaitaient.

Tennis Club de Plaisance

Afin de maintenir une bonne représentativité féminine voir même de l'augmenter, le Tennis Club de Plaisance a décidé de mettre en place les actions suivantes :

A partir du 10 mai 2014, lancement dans le cadre de la journée de la femme, un «CIT des mamans».

Le CIT est un Centre d'Initiation au Tennis pour Adulte. La Fédération Française de Tennis propose l'organisation de ces initiations pour 12€ les 12 heures de cours.

Ces leçons sont encadrées par un Diplômé d'Etat et se déroulent en même temps que les cours des enfants.

L'idée pour le Tennis Club de Plaisance est de continuer cette offre pour ces nouvelles licenciées à la rentrée 2014-2015 et de proposer à ces nouvelles licenciées des tarifs avantageux :

- de septembre à décembre 2014 : 12€/12h

- de janvier à avril 2015 : 24€/12h

La finalité étant que ces joueuses fassent leur première compétition en inscrivant une équipe «raquette FFT» en avril-mai 2015 (cette compétition est en effet réservée à des joueuses débutantes avec des formats de match adaptés).

Les féminines au Tennis Club de Plaisance, c'est aussi une équipe 13-14 ans championne départementale, des titres individuels en + 40 ans et + 45 ans, une équipe en régionale 2 et l'organisation d'un Tournoi Multi Chance spécifique féminin organisé le 8 mars 2014.



Commission Médicale

Formations PSC1

Les 25 mars et 1 avril 2014 : Formation Initiale du PSC1 pour 5 joueurs du Centre de Formation du FCAG

Le Plan Départemental Nutrition Sport Santé développé depuis 2007, continue à se répandre sur tout le territoire Gersois !

Rappel de l'objectif du plan : promouvoir l'activité physique et une alimentation équilibrée vers des bienfaits sur la santé, à tous et pour tous au travers de différents projets (à destination de tout public en passant par différents canaux de sensibilisation : les structures scolaires, les centres de loisirs, les associations, les entreprises, les animations grand public, les maisons de santé et de retraite, les structures de professionnels de santé, les collectivités...).

Le CDOS et la DDCSPP co-pilote le plan et sont présents pour accompagner toutes structures à développer des actions Sport Santé.

A titre d'exemple, **voici les projets** existants et les nouveaux projets. A vous, mouvement sportif de les prendre en compte pour vous y associer ou pour en développer d'autres. Mettez-vous en lien avec Sophie Médiamol (0670061372 – sophie.mediamole@hotmail.fr), salariée du CDOS sur le champ du Sport Santé, pour être conseillés :

- Pour 2014 environ 15 classes de primaire (CM1 – CM2) s'engagent dans le Sport Santé avec le projet « Bouge avec ton école » se finalisant par un raid Santé Nature à Samatan pour cette nouvelle édition mise en place en collaboration avec la DDCSPP, l'USEP, l'EN, les Collectivités. Aux clubs de se rapprocher des écoles engagées pour élargir le projet sur toute l'année.
- Concernant les collégiens, 9 collèges s'investissent dans des projets de prévention santé par l'activité physique et mènent des projets sur les différents temps et matières scolaires. Les acteurs engagés sur cette cible sont le Conseil Général, le CDOS, la DDCSPP, l'EN, la Ligue de l'Enseignement et la Mutualité Française. Les clubs peuvent mobiliser ces collèges pour participer au stand de découverte mais aussi pour élargir un projet.
- Au niveau des adultes, les entreprises incitent les salariés à se mettre en activité en proposant des séances entre midi et deux ou bien sur du temps de travail...
- Nous sensibilisons également les adultes en réinsertion professionnelle en effectuant des séances de marche et de remise en forme dans le but de les intégrer socialement et professionnellement, ce travail est effectué en étroite collaboration avec le Conseil Général.
- Les centres de loisirs et les accueils jeunes développent des projets concernant l'activité en partenariat avec les structures de loisirs, le réseau ERE 32, la DDCSPP et le CDOS. Les clubs peuvent également proposer des animations auprès de ces centres.
- Des actions sont également proposées auprès des adolescents en surcharge pondérale, le Pass'32, en partenariat avec les collèges, le CDOS, des réseaux de professionnels de santé REPPPOP et les clubs qui peuvent proposer des animations spécifiques.
- Un projet auprès de la Mission Locale d'Auch est mis en place (nouveau 2014) pour inciter les jeunes en difficultés à se mettre en pratique. Ainsi, les clubs désireux peuvent proposer des animations à ce public sur des créneaux spécifiques.
- Nous associons à ces projets les clubs sportifs et les informons. Cette année pour accompagner les clubs un **appel à projet Sport Santé** est lancé par le CDOS à rendre avant le 31 mai.
- Nous mettons en réseau tous les partenaires et de décupler les actions des Villes Actives et le nombre (Ville Active = ville labellisée pour mettre en place des actions Sport Santé et pouvant obtenir des financements de l'Agence Régionale de Santé, les clubs peuvent proposer les projets aux villes pour s'insérer dans Ville Active).
- Des formations pour constituer des équipes techniques et aider au développement sont également mises en place, vous pouvez recenser vos besoins au CDOS.

Pour conclure, les chiffres obtenus cette année, en terme de condition physique, montrent qu'il est toujours important même dans le Gers de faire ce type de prévention car les constats nationaux sont valables sur le territoire Gersois : avec l'âge, l'abandon à la pratique physique se fait ressentir surtout pour le public féminin, un besoin de nouvelles offres sportives (animation différente, sport urbain, sport loisirs, sport santé...) apparaît, un pourcentage d'inscrits en club qui stagne, le taux de surcharge pondérale en augmentation...



Commission Sports de Pleine Nature

Après une année 2013 où les sports de nature ont trouvé une base de travail en la personne de la mise en place d'une CDESI dans le département du Gers, 2014 va poursuivre la démarche engagée dans la valorisation et le développement des sports de nature. Une première réunion du comité de pilotage s'est tenue au Conseil Général le 28 février qui a permis la rencontre des différents acteurs qui auront la charge d'animer la commission.

Les comités départementaux ont été présents lors des réunions et des rencontres pour faire aboutir les projets et les actions futures.

La collaboration entre le CDOS et nos partenaires DDCSPP et le Conseil Général du Gers bien que naturelle est un atout fort qui permet la réalisation d'actions profitables à nos activités sportives.

Le parcours de santé du lac de l'Astarac réalisé par le

Conseil Général du Gers a vu le jour avec l'expertise sur le terrain des comités concernés.

La journée départementale des sports de nature réalisée au mois de juillet à SAMATAN a réuni une dizaine de disciplines autour du lac.

En 2014 c'est le lac des 3 vallées à LECTOURE qui accueillera la manifestation le samedi 21 juin. Toutes les disciplines sportives sont les bienvenues pour participer à cette journée qui sera l'occasion de faire connaître les activités au grand public.

Le projet d'un sentier de randonnée KARSTIQUE dans le secteur de LA ROMIEU est le bon exemple de valorisation d'un patrimoine géologique, sportif et culturel qui va voir le jour dans les mois à venir.

Faire connaître pour valoriser est peut-être un slogan pour nos activités où il faut parfois savoir sortir de nos sentiers pour y faire venir plus de monde.

Commission Schéma des Equipements Sportifs du Département du Gers

Après une première phase de consultation des présidents des comités départementaux et une première réunion organisée au CDOS; la deuxième phase qui consiste à rencontrer les élus locaux est lancée.

A l'issue de ces rencontres une réunion bilan se fera au mois de septembre 2014, pour présenter les diagnostics.

Suivra la rédaction du schéma pour une parution en janvier 2015.



Commission Sport et Handicap

La commission Sport et Handicap s'est réunie le lundi 31 mars. Etaient présents des membres des 2 comités départementaux Sport Adapté et Handisport, ainsi que les 2 Conseillers Techniques Fédéraux.

Nous avons rapidement évoqué le travail fait en commun l'année précédente : journée départementale de démonstration Sport et Handicap au Mouzon à Auch et sensibilisation dans les écoles du département.

Le souhait de la commission est de renouveler ces actions et bien sûr de les améliorer.

Nous poursuivons le travail de sensibilisation avec les villes de Condom, L'Isle-Jourdain, Vic-Fezensac, Mirande, et Auch.

Il a été décidé que la journée départementale de démonstration se passerait cette fois non pas au Mouzon (trop peu de visibilité), mais sur la place de la Libération, en plein centre-ville, le **samedi 14 juin**.

LES REPRESENTATIONS ET MISSIONS

- 11/01 Réception en l'honneur des Champions du Monde de Katas par le Comité Départemental de Judo
- 12/01 24ème Tournoi de Gascogne par l'Escrime Club Auscitain
- 27/01 Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire du CODERS à Auch
- 29/01 Assemblée Générale du Comité Départemental de Plongée Sous Marine à Auch
- 24/01 Vœux de l'OMS d'Auch
- 13/02 Assemblée Générale de l'Athlétic Club Auscitain à Auch
- 13/02 Assemblée Générale de L'OIS de la Gascogne Toulousaine à Auradé
- 16/02 Finale du Challenge CSO inter-clubs à l'Etrier d'Auch organisée par le CD Equitation
- 17/02 Assemblée Générale du Comité Départemental UFOLEP à Auch
- 28/02 Assemblées Générales du Comité Départemental de Bowling et Sports Quilles et le Comité National de Quilles au Maillet à Peyrusse Grande
- 07/03 25^{ème} édition du Challenge du Meilleur Dirigeant pour les bénévoles organisé par la FFF, la Ligue Midi-Pyrénées et le District du Gers
- 16/03 Semi Marathon Seissan – Auch et 10 km Boucagnères – Auch par l'Athlétic Club Auscitain
- 17/03 Assemblée Générale du Comité Départemental d'Equitation à Vic-Fezensac
- 23/03 Compétitions régionales jeunes de Sports Boules à Saramon
- 25/03 Assemblée Générale Elective du Comité Départemental USEP à Auch
- 09/04 Assemblée Générale du CROS Midi-Pyrénées à Balma
- 12/04 Banquet de l'Aviron au Château de Moutiques à Cazaubon
- 16/04 Journée Départementale d'Athlétisme UNSS à Auch
- 23/04 Assemblée Générale de la Fédération du Gers de la Ligue de l'Enseignement à Auch
- 23/04 Ping Attitude 2014 avec le CP Auch
- 23/04 Journée Départementale d'Athlétisme UNSS à Auch
- 24/04 Journée Départementale de la Retraite Sportive (Codors) à Montégut
- 25/04 Assemblée Générale de l'OMS d'Auch
- 25/04 Assemblées Générales de la Fédération des Foyers Ruraux du Gers et du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural à Marsan
- 26/04 Tournoi Interdépartemental de l'Armagnac de Rugby à Auch par le Comité Départemental de Rugby
- 14/05 Journée Départementale d'Athlétisme UNSS à Auch
- 17/05 Assemblée Générale de l'Escrime Club Auscitain
- 17/05 Assemblée Générale du Comité Départemental de Judo à Condom
- 23/05 Réception de clôture de la journée « sport et santé » dédiée aux scolaires
- 24/05 Journée « Sport et Santé » de la ville d'Auch sur le thème « Bouger en Equilibre »
- 28/05 Journée Départementale d'Athlétisme UNSS à Auch
- 13/06 18^{ème} Jeux d'Auch par l'OMS d'Auch

13/01 9^{ème} Edition des Trophées de Sports Midi-Pyrénées à Toulouse
30/01 Réunion du groupe de travail sur la préfiguration du contrat de ville d'Auch
07/02 Lancement de la campagne du CNDS 2014 à la Préfecture du Gers
19/02 Commission Territoriale Midi-Pyrénées du CNDS à Toulouse
28/02 Comité de Pilotage de la CDESI au Conseil Général
28/02 Réunion Plan Départemental « Sport Santé Nutrition dans le Gers » à la DDCSPP
19/03 Ouverture d'une section sportive « Rugby » au Lycée Professionnel Agricole de Mirande en présence de Marie Hélène DUPRE Inspectrice EPS
03/04 Réunion sur le Projet contrat de ville 2014-2020 à Auch
04/06 Soirée débat « Encadrement et Arbitrage au Féminin » en Midi-Pyrénées par le CROS Midi-Pyrénées

A L'HONNEUR

Médailles de la Jeunesse et des Sports 2014

Promotion du 01 janvier 2014

Mme La Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative a décerné la Médaille de la Jeunesse et des Sports :

Médaille d'Or:

Mr. ROGER Patrick

Médaille d'Argent :

Mrs. CHARLIER Alain, DUPOUY Christian, MENASPA Michel

Monsieur le Préfet du Gers a attribué la Médaille :

Médaille de Bronze :

Mmes VALLA Néhémie, GOUGUES épouse GAURAN Maryse, HARLE épouse DESSEZ Karine, BOUZOU épouse BOUSIGON Murielle, LASSOUJADE épouse BAUDE Marie Dominique, BAXERRES Isabelle.

Mrs DAULON Daniel, AIROLDI Jacques, GROS Jacques, PASCHE David, LAFFARGUE René.

Lettre de Félicitations :

Mmes LABORDE Sara, DELPECH Odette, DUBOURG Maryline.

Mrs MARTIN Gilles, DE ALMEIDA RIBEIRO Kevin, RAMOUSSIN Styven, DARIES Alexandre, DIAS Yohan, HAZARD Joffrey, LE RALLE Lucas, REYROLLE Mathieu, BONNEAU Paul, TARDIEU Cyprien, DELAPORTE Yoan, XAYENSOURINHSTONE Jimmy, LACOSTE Valentin.

Le Comité Olympique et Sportif du Gers adresse ses plus vives félicitations à tous ces lauréats.



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU GERS

Maison du Sport - 36, rue des Canaris, 32000 AUCH

Tél. 05.62.05.13.81 - Fax : 05.62.05.56.74

ouvert du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H et de 14 H 00 à 17 H 00

E-mail : gERS@franceolympique.com -

La Lettre du CDOS 32 est rédigée par Daniel ROLAND - Julien PELLICER - Michel DUBOURDIEU